

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L' Abeille.

7me Année.

« Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. »

7me Année.

VOL. VII.

PETIT SEMINAIRE DE QUÉBEC, 11 MAI 1859.

No. 22.

## LE PRINTEMPS.

Nous ne redoutons plus l'hiver et ses frimas ;  
L'aimable et doux printemps sourit à nos climats.  
On voit se ranimer, en ces jours, la nature :  
La terre de nouveau se couvre de verdure ;  
L'air est pur et serein, et les tendres zéphyrs  
Ramenent à l'en vi la joie et les plaisirs ;  
Et déjà l'on entend, dans les rians bocages,  
De mille oiseaux divers les plus tendres bocages.  
Philomèle surtout, de sa touchante voix,  
Euchante mollement la campagne et les bois ;  
Elle chante le jour, et, lorsque la nuit sombre  
A répandu partout son horreur et son ombre,  
Elle module encor ses magiques accents  
Qu'elle accompagne alors de nombreux roulements.

L'ailé chante des bois, si riche en symphonie,  
Est plus heureux encor sous le ciel d'Italie...  
C'est là que, près du Tibre, un joyeux pèlerin  
Entendit un concert qui lui sembla divin.  
Des larmes de bonheur mouillèrent sa paupière ;  
Il sentit tressaillir son âme tout entière...  
Et tout ce grand concert, rempli de mille attrait,  
Un faible roulement en a fait tous les frais.

L. D. P.

## Les Pêcheurs Surpris par l'Orage.

Au fond d'une jolie baie de la côte de Normandie, s'élevait une chaumière qui n'était distinguée des autres que par sa blancheur et par la vue magnifique dont on y jouissait. Un jardin parsemé de quelques légumes et de quelques fleurs, occupait un tout petit espace derrière l'habitation ; à côté, un vieux maronnier élevait jusqu'au ciel sa tête dépouillée par l'âge et étendant sur l'humble toit ses branches séculaires, le protégeait contre la fureur des vents. Une image de Marie, étoile de la mer, une autre de St. Nicolas, patron des marins, une statue de Napoléon et quelques vieux meubles formaient l'ornement de l'intérieur. C'était là que vivaient heureux et tranquilles une mère et ses deux enfants ; jeune encore cette femme avait eu à déplorer la perte de son époux. Marin sur un vaisseau de l'état, il avait trouvé à Trafalgar une fin glorieuse que partagèrent tant de héros avec lui. Le temps avait peu à peu calmé la douleur de la jeune épouse, et elle trouvait dans ses deux enfants d'abondantes sources de consolations. Les branches du vieux maronnier avaient fleuri pour la quinzième fois depuis la naissance de l'aîné nommé Lucien, tandis que les grâces de l'enfance brillaient encore sur les joues de Joseph, son frère.

Occupés dès leur bas âge à la pêche, les deux frères y étaient devenus assez habiles, et par leur travail, suffisaient à leur subsistance et à celle de leur mère. La paix et le bonheur régnaient dans l'heureuse famille, c'était surtout pendant les longues veilles d'automne, lorsque le vent soufflait avec violence dans les branches dépouillées du maronnier et que le mugissement des flots en furie venait frapper son oreille, que la mère rendait grâce à Dieu, en voyant ses enfants auprès d'elle. Un jour, un seul jour faillit détruire pour toujours cette félicité et faire succéder le deuil et la misère dans l'humble chaumière où, depuis longtemps, tout n'avait été que paix et bonheur.

Un matin, dès que le soleil eut doré de ses premiers rayons les blanches falaises de la côte, après avoir offert à Dieu le travail de la journée, et déposé un tendre baiser sur les lèvres de leur mère encore endormie, les deux frères détachent leur barque du rivage et s'éloignant de la baie vont au loin jeter leurs filets dans l'endroit qui leur promet une pêche plus abondante. C'était l'heure où la nature sortant de son léger sommeil se montre dans toute sa splendeur et sa beauté. L'oiseau, de ses mélodieux accents, saluait les premiers feux de l'astre du jour, les fleurs embaumaient l'air de leur doux parfum ; la mer était calme et huilante, le ciel était serein, seulement un point sombre se montrait au loin à l'horizon : tout, du reste, annonçait une belle journée, mais hélas ! qui peut compter sur un élément perfide ?

Une heure s'était à peine écoulée, que le nuage, presque imperceptible d'abord, avait grossi peu à peu ; ses flancs s'étaient élargis ; à son approche, la mer, si brillante un instant auparavant, prend une teinte lugubre ; l'aquilon furieux succède au doux zéphyr et les flots se roulent avec une furie croissante sur le sable du rivage où naguère ils venaient mollement expirer. Les symptômes de l'orage n'avaient pas d'abord inquiété nos deux pêcheurs, tout occupés de leur travail, ils étaient demeurés impassibles devant les signes précurseurs de la tempête ; mais quelques gouttes de pluie, un éclair sillonnant la nue, au vi du roulement terrible du ton-

neire, les eurent bientôt tirés de leur fatale sécurité, et ils s'aperçoivent, mais trop tard, du danger qui les menace. Sans perdre courage toutefois, ils cherchent à se diriger à force de rames vers la côte et à entrer dans la baie ; pendant que leur mère qui avait suivi dans des trames mortelles tous les progrès de la tempête, était agenouillée au pied de l'image de la Sainte Vierge, et suppliait cette bonne mère d'avoir pitié d'elle et de ses enfants et de les rendre sains et saufs à son amour. De temps à autre, se précipitant sur le rivage de la mer, elle jetait des regards inquiets sur la barque fragile qui portait ses enfants, et chacune de ces vagues écumantes qu'elle voyait se briser ajoutait à son agonie.

Cependant, malgré la fureur des vents et des flots, les deux frères épuisant leurs forces étaient parvenus à conduire leur barque à une petite distance de la baie : déjà ils se croient en sûreté, lorsqu'une vague énorme les pousse sur un écueil où leur barque se brise en morceaux. Les deux frères se cramponnent au rocher qui leur sert un instant de refuge ; la violence des flots ne leur permet pas de s'y tenir longtemps ; l'aîné attache alors le plus jeune derrière lui, se précipite au milieu des vagues écumantes et nage vers la terre. Après quelques minutes, Joseph, voyant que les forces de son frère commençaient à s'épuiser, veut le quitter en lui disant : « Adieu, cher Lucien, n'aie pas peur de nous, nous te sauverons ; vis pour notre tendre mère, tu lui es plus nécessaire que moi.... oh ! dis-lui que les dernières paroles, les derniers soupirs de Joseph ont été pour elle. » A ces mots, il s'éloigne de son frère ; il allait disparaître pour toujours peut-être, mais Lucien le suit et le saisissant avec force : « Joseph ! Joseph ! s'écrie-t-il, que fais-tu ? quelle douleur pour notre mère chérie ! Et comment pourrai-je vivre sans toi ? Non, s'il faut mourir, mourons ensemble. » Et il retient son frère qui s'efforce encore de se dégager de ses bras. Ce noble dévouement devait-il rester sans récompense ? Non, Dieu veillait sur eux. L'Étoile de la mer, que personne n'invoqua sans être exaucé, avait écouté la demande de cette pauvre mère. Pendant ce combat généreux engagé par l'amitié fraternelle, une

barque de pêcheurs gagnés par les prières et les larmes de la mère infortunée, part du rivage. parvient, après mille efforts, à s'approcher d'eux, et les sauve au moment où une vague énorme menace de les engloutir à jamais. J. DE B.

## L'ABEILLE.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 11 MAI 1859.

Les différends qui troublent encore une fois l'Europe entière, ont naturellement fourni aux ennemis du Pape une occasion favorable de renouveler leurs éternelles clameurs contre son pouvoir temporel. L'Angleterre surtout, avec sa manie ordinaire de s'occuper bien plus des affaires qui ne la regardent pas du tout, que de celles qui li regardent personnellement, et cette portion de la presse française qu'on appelle impie et révolutionnaire, n'ont pas manqué de crier tout d'abord qu'il fallait aller chercher la source du mal dans ce gouvernement papal, *gouvernement décrépît et sans consistance, gouvernement suranné qui ne répond pas aux besoins des temps actuels.*

Un journal Italien, la *Civiltà cattolica*, indigné à bon droit de la malveillance ou plutôt de l'ignorance de ces rivaux à tort et à travers, répond à toutes leurs attaques par plusieurs articles dont la lecture serait aussi utile que curieuse. Mais comme la reproduction entière de ces articles surchargerait les colonnes de *L'Abbeille*, nous nous contenterons d'en donner une analyse.

Le fait capital que les ennemis de l'Église ont eu la complaisance d'établir en premier lieu, c'est que le gouvernement pontifical est insuffisant à faire le bonheur de ses sujets. De là par conséquent un antagonisme incessant entre les gouvernants et les gouvernés. De là le besoin d'une force armée, afin de contenir par la violence, ces états toujours prêts à se soulever et à rejeter le joug qu'on leur impose. De là aussi, vu la faiblesse de ce même gouvernement, la présence des troupes étrangères. Ils avouent bien que la conduite de Pie IX et des Ecclésiastiques préposés aux institutions, est à l'abri de tout reproche; ils vont même jusqu'à leur prodiguer les plus grands éloges. Mais cela, paraît-il, n'empêche pas que le régime auquel ce même Souverain-Pontife et ces mêmes Ecclésiastiques soumettent leurs sujets, ne soit tout-à-fait intolérable et ne devienne la grande cause des malheurs de l'Italie et du monde entier.

Il faut donc démontrer d'abord que le besoin d'une force armée ne prouve rien contre le gouvernement pontifical.

C'est assurément pousser l'exigence un peu loin que de demander que le gouvernement pontifical ne se serve pas d'armes et de soldats pour réprimer les révoltes et empêcher les séditions. Mais quel est donc au monde le gouvernement qui n'ait pas besoin d'une force armée pour se défendre contre la violence des partis politiques? Serait-ce par hasard la France? Les 80,000 hommes préposés à la garde de la capitale toute seule, sont une preuve assez éloquente du contraire. Ne peut-on pas dire même que le gouver-

nement pontifical est le dernier qui ait eu recours à une force que tous les autres ont regardée (et pour cause!) comme une nécessité indispensable? Jusqu'à ces dernières années, les États-Romains n'avaient pour toute sûreté que la douceur du gouvernement et la conscience du peuple. Mais depuis que le feu des révolutions a fait de l'Europe un brasier qui ne s'éteint plus, depuis que le cri sanguinaire "A bas l'autorité" est devenu le mot d'ordre des féroces partisans de la démocratie et de l'égalité, le besoin d'une force capable d'en imposer aux ennemis de tout pouvoir, s'est fait sentir à Rome comme ailleurs et peut-être plus qu'ailleurs, puisque la ville éternelle doit être naturellement le point de mire de toutes les attaques révolutionnaires. Et ce feu des révolutions, où s'est-il d'abord allumé? Où, dans quel pays a-t-il donné le premier exemple de ces drames de sang dont notre époque semble avidement? Assurément il sied bien mal à des Français de venir parler des révolutions Italiennes, lorsqu'ils peuvent en compter chez eux une douzaine peut-être dans l'espace d'un demi-siècle. Et lorsque Paris seul nourrit 80,000 hommes pour sa défense journalière, il est au moins ridicule que des Parisiens reprochent au Pape d'avoir quelques régiments sous les armes dans ses États.

Le besoin d'une force étrangère ne prouve rien non plus contre le gouvernement.

Ce n'est pas tant, il faut le dire, le besoin d'une force armée que celui d'une force armée étrangère qui scandalise les ennemis du Pape. Mais sur ce point, comme sur les autres, on ne sait vraiment ce qu'on doit admirer le plus en eux, ou de l'ignorance qu'ils affectent, ou de leur parti pris de tout blâmer même en dépit du bon sens. Quand même la présence des troupes étrangères dans les états du Pape serait une nécessité, faut-il dire pour cela que le gouvernement pontifical est défectueux à tous égards? Qu'on se contente de dire au moins que sur ce point il n'est pas ce qu'il devrait être. Et encore, n'est-il pas possible d'expliquer la présence des troupes françaises à Rome? Ne pourrait-on pas dire d'abord que c'est un quelque sorte la continuation de leur victoire remportée sur la révolte en 1848-49? En outre, on pardonnera bien au Pape de n'avoir pu en quelques mois trouver, armer, discipliner une armée nationale, vu qu'il manquait là-dessus de traditions et d'antécédents, vu surtout que son caractère éminemment pacifique et paternel ne lui permettait pas (exemple unique dans toute l'Europe continentale) de faire peser sur ses sujets ce *lugubre impôt du sang* appelé *conscription*. Malgré tous ces inconvénients, Pie IX est cependant parvenu à former une armée nationale, peu nombreuse, il est vrai, puisqu'elle ne s'élève pas au-dessus de 16,000 hommes, mais dont la moitié lui suffirait encore pour se défendre et pour tenir ses États dans l'ordre et l'obéissance, si les révolutionnaires ne recevaient du dehors des instigations, des conseils et même un concours plus ou moins explicite. N'est-il pas curieux à présent qu'on vienne conseiller sérieusement au Pape d'avoir une armée composée de ses propres sujets, lorsqu'il en a une toute faite et déjà en fonction? Aussi bien n'est-il pas curieux d'en-

tendre l'Angleterre faire un crime au Pape de la présence des troupes françaises à Rome, lorsqu'elle ne trouve pas mauvais que le roi de Naples ait à sa solde quatre régiments Suisses? La seule différence qu'il y ait sur ce point, c'est que le roi de Naples paie ses régiments Suisses, tandis que les troupes françaises qui sont à Rome sont payées non par le Pape, mais par la France. Or, dans ce fait de l'entree des troupes françaises par Napoléon, qu'y a-t-il qui puisse tant faire crier l'Angleterre? Se tairait-elle dès lors que le Pape paierait ces troupes à ses frais? Il est au moins permis d'en douter.

Il est donc démontré que le besoin d'une force armée, et d'une force momentanément étrangère, ne prouve rien contre le gouvernement pontifical.

(A continuer.)

### SEANCE ACADÉMIQUE.

Depuis plusieurs jours, un empressement plus qu'ordinaire se faisait remarquer au Séminaire. Les MM. du Conseil de l'Académie ne parlaient plus que par énigmes, les *musiciciens* avaient cet air d'importance que donne la possession d'un grand secret, et de temps en temps on voyait des écoliers occupés pendant la récréation (*mirabile visu!*) à transcrire des *devoirs* dans un énorme cahier. Evidemment, il se tramait quelque chose, et nous qui n'étions pas initiés aux mystères, nous étions en frais de nous garantir contre tout événement fortuit, lorsque M. le Professeur des études découvrit le complot en faisant annoncer publiquement qu'il y aurait séance solennelle de l'Académie St. Denys, jeudi soir à 7 heures précises.

Cette nouvelle rassura les plus timides; dès le matin la salle fut livrée aux ouvriers, et au retour de Maizarets nous la trouvâmes toute décorée comme pour une grande fête. A sept heures, il y avait foule. Mgr. de Tloa honora notre petite réunion de sa présence, et nous y avons remarqué plusieurs membres du clergé ainsi qu'un grand nombre des citoyens venus pour nous encourager dans nos travaux.

M. le Président de l'Académie, en ouvrant la séance, pria les auditeurs de ne point s'émerveiller s'ils se trouvaient bien ennuyés avant la fin de la soirée. Il leur fit même *mordeux* au privilège de leur causer de l'ennui, voulant par là, disaient-ils, faire ressortir le rapport frappant qui existait entre notre petite Académie et celle de *quarante immortels*. Après la lecture du procès-verbal qui, soit dit en passant, fut trouvé trop explicite par quelques-uns, Monseigneur distribua les décorations aux nouveaux membres, puis on lut quelques-uns des *devoirs* qui avaient été inscrits dans le cahier d'honneur.

Depuis l'exercice français de l'élève de la classe préparatoire, et le thème du *Système*, jusqu'aux *vers* du Rhétoricien et aux *compositions plus sérieuses* du *Philosophe*, chaque genre, chaque matière de chaque classe doit avoir ses représentants dans ces annales où nous devons tenir honneur de voir nos noms inscrits. Cette lecture de *devoirs* a été employée, comme il se fait juste, la plus grande partie d'une séance destinée à récompenser le travail et exercer une louable émulation.

Les petites scènes comiques qui furent jouées réussirent admirablement bien, et délasser de l'attention prêtée à la lecture

de nos chefs-d'œuvre. La première était tirée des dialogues de Lucien. Reproduite dans sa langue originale, le sens des paroles de cette pièce a pu échapper à quelques-uns, mais je suis persuadé qu'il n'y eut pas une seule personne qui ne comprit la rage du pauvre Charon en se voyant frustré de ses oboles, et le ris sardonique de ce "chien de Ménippe."

L'inimitable Molière fit les frais de la seconde scène. Cette fois on nous parla bon français. Le Savantissime docteur Panocrace qui invoque toutes les puissances du ciel et de la terre contre un malheureux coupable..... l'avoir dit la figure d'un chapeau, au lieu de la forme d'un chapeau; et le sceptique Marphurius qui n'ose assurer qu'il faut ouvrir la bouche pour manger, tant il craint de tomber dans la certitude; voilà bien de quoi faire pleurer de rite.

Il me reste à parler de la musique à laquelle, certes, nous ne sommes pas redevables de la moins belle partie de notre soirée. MM. les musiciens, sous l'habile direction de M. l'abbé Morel, se sont surpassés, et c'est beaucoup dire. M. l'abbé chanta un solo, "l'air du chalet," qui fut vivement applaudi, et le "chœur des montagnards" n'eut qu'un seul défaut; il était trop court.

MM. Gagnon et Paré ont à juste titre grande part à notre reconnaissance; car ce n'est pas la première fois qu'ils ont contribué à orner nos petites fêtes de famille. L'*Abeille*, en portera partout l'expression de notre gratitude. Entre autres morceaux nous eûmes "Stadaconé," production canadienne, dont le sujet seul suffirait pour la faire aimer. Que ne suis-je musicien pour en faire voir toutes les beautés!

Voilà, cher lecteur, un léger aperçu d'une de ces jolies petites fêtes qui se célèbrent régulièrement au Séminaire depuis la fondation de l'Académie St Denis. Nous, écoliers, nous devons un double remerciement à celui qui l'établit parmi nous, car en donnant à ceux qui réussissent, l'occasion de montrer publiquement le fruit de leur travail, elle excite l'émulation de ceux dont la modestie passe souvent pour de la paresse.....! Le monde est si méchant!

Voici les noms de nouveaux membres qui ont reçu leurs décorations à cette séance.

ACADÉMICIENS.—MM. N. Laliberté, H. Constantin, P. Savoie.

CANDIDATS.—MM. C. Baillargeon, J. E. Pelletier, F. X. Audet, F. X. Hoffman, F. X. Couillard, Panet-Jarue, R. Boulet.

ASPIRANTS.—MM. D. Roy, A. E. Turcot, G. Côté, E. X. Gosselin, D. Sheridan, A. Godbout, Elz. Couture, C. Lacombe, Ch. Gingras, A. Mercier.

Nous venons d'apprendre la mort de Madame Veuve Marmet, décédée à St. Grégoire jeudi dernier, le 5 mai. Madame Marmet était mère de M. Alphonse Marmet, ancien rédacteur et gérant de l'*Abeille*, mort à Paris, il y a cinq ans.

L'Université-Laval a reçu samedi dernier en présent près de mille volumes de médecine, provenant de l'héritage de feu Mr. le Docteur Fargues, de cette ville. C'est à la générosité de G. Okill Stuart,

écuyer, avocat de Québec, que l'Université est redevable de cette belle et précieuse addition à la partie médicale de sa bibliothèque.

Nous venons de recevoir un exemplaire du *Tableau Chronologique et Synoptique de l'Histoire du Canada*, par le Rév. M. Provancher, curé de St. Joachim. Nous nous empressons de remercier le savant et généreux auteur qui a bien voulu nous faire un présent si agréable et si précieux pour nous jeunes Canadiens. Ce tableau est un résumé complet des événements les plus remarquables arrivés en Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours. Il se compose de cinq vastes colonnes dont les deux principales sont réservées l'une à l'histoire politique, et l'autre à l'histoire religieuse du Canada; les autres renferment le synchronisme des histoires d'Angleterre, de France et de l'Eglise. Cet ouvrage, si nous en jugeons par l'abondance des faits et par la méthode judiciaire qui y règne, doit avoir coûté un travail immense. La partie typographique de l'ouvrage ne paraît rien laisser à désirer sous le rapport du luxe et de la correction.

#### LE PARLEMENT.

Au risque de vous donner de la *mountarde* après dîner, je hasarde encore un petit mot sur le Parlement, non pour vous dire qu'il a été bien et dûment prorogé mercredi dernier, et que le Conseil Législatif a mis de l'eau dans son vin par rapport au budget; vous savez déjà ces nouvelles depuis longtemps; mais pour vous donner là-dessus quelques détails, avant de prendre congé de vous.

Après avoir voté contre le budget, trois Conseillers sont partis pour retourner dans leurs familles. Le Ministre, de son côté, a fait jouer le télégraphe et en un clin d'œil, quatre autres membres du Conseil sont venus faire pencher la balance en faveur de la mesure ministérielle, et ce conflit sérieux entre les deux Chambres, qui semblait devoir résister à toute solution, s'est terminé comme par enchantement. Les 20 membres qui se sont trouvés cette fois en minorité, se sont dédommagés de leur défaite en protestant contre la translation du siège du gouvernement à Québec.

Le discours de Son Excellence récapitule assez brièvement les principales mesures passées durant cette session qui a été courte, mais remarquable par les grandes questions qui y ont été agitées. La fixation définitive du gouvernement, la commutation de la tenure seigneuriale, la restriction du pouvoir d'emprunter qu'avaient les municipalités, les résolutions concernant le territoire de la baie d'Hudson, l'amendement du tarif, l'administration de la dette publique, le vote des subsides, la révision des statuts du Haut-Canada et du Canada-Uni; voilà sans doute une belle liste de questions majeures dont la solution rendra cette session mémorable.

"Vous avez, dit Son Excellence en terminant, vous avez solennellement invité Sa Majesté et les membres de la famille royale à visiter l'Amérique Britannique du Nord. Je crois qu'il n'y a aucune partie des vastes domaines de Sa Majesté où cette visite recevrait en retour l'expression d'une loyauté plus affectionnée et plus sincère."

Il ne faut pas que j'oublie de vous dire que cette invitation a été votée unanimement dans les deux Chambres, et que tous les journaux de la Province se sont accordés à l'approuver. Certes, si jamais l'*Abeille* est appelée à dire son sentiment là-dessus, personne ne prouvera mieux qu'elle la justesse des remarques de Son Excellence.

Avant de proroger le Parlement, le Gouverneur a sanctionné un grand nombre de bills parmi lesquels on remarque les suivants: incorporation du télégraphe transcontinental, dont j'ai parlé au No. 20; amendements aux actes d'incorporation de la ville de Québec, et de l'Université McGill à Montréal; tenure seigneuriale; incorporation de la Société Historique de Montréal; acte des postes; indemnité à donner aux membres du Parlement. Le fameux bill du divorce a été réservé au bon plaisir de Sa Majesté.

Son Excellence a aussi donné communication de deux messages reçus du Ministre des Colonies. Dans le premier, le Ministre exprime la satisfaction qu'a éprouvée le gouvernement impérial en apprenant que la Législature avait terminé la question de la Capitale d'une manière si conforme à l'honneur et à la bonne foi. L'autre message informe le Conseil Législatif qu'il sera présenté au Parlement Anglais un bill pour lui permettre d'élire son président.

En terminant, je prends la liberté d'avertir M. le Gérant que la clause relative à la taxe postale sur les journaux, commencera à être en force le 1er juillet. Si un bon avis vaut mieux qu'un salut, je crois avoir droit maintenant de laisser la scène sans autre cérémonie. X. Y. Z.

Les dernières nouvelles d'Europe sont du 30 avril.

Le 23, l'Empereur d'Autriche a déclaré à la Sardaigne qu'il lui ferait la guerre si elle ne licencierait ses troupes en trois jours. Le roi de Sardaigne est parti le troisième jour pour se mettre à la tête de ses troupes sur la frontière. Une division de l'armée française est entrée en Savoie pour secourir l'armée piémontaise. On dit que Napoléon III va se mettre à la tête de ses troupes.

L'Angleterre a offert encore une fois sa médiation en priant la France, l'Autriche et la Sardaigne ou bien de se désarmer immédiatement, ou bien de ne faire aucun mouvement jusqu'à ce que la diplomatie ait réussi à ménager un accommodement. Cette puissance ne prendra pas de part active à la guerre, au moins pour le moment. Elle proteste vouloir observer une *neutralité armée*. Sans prendre d'engagement pour ou contre aucune des puissances belligérantes, elle se réserve le droit d'intervenir plus tard à main armée, non pour profiter des malheurs d'autrui, mais pour conserver ses intérêts et son honneur, et surtout pour aider efficacement à la conclusion de la paix.

La Reine a publié une proclamation pour la levée de 10,000 marins. On a noyé plusieurs vapeurs pour transporter des troupes et des munitions à la Méditerranée.

Environ 40 banqueroutes ont eu lieu à Londres.

Cent-vingt mille Autrichiens ont traversé la frontière et les hostilités sont commencées.

NOSTRE DAME DE RECOVRANCE

DE KEBEC,

POUR QUI IL FAUT PRIER DE LES RECOMMANDER  
AVX PRIERES DV PEUPLE.

( Suite. )

La R. M. EUGENIE  
DES FONTAINES.

L'an 1654. la Mere Eugenie des Fontaines de la maison de Sainte Marie à Paris, rue Saint Anthoine, envoya vne belle chasuble de satin à fleurs avec un amict, la bourse, corporal, &c.

PARIS.

En mesme temps le R. P. Charles Lalemant (39) obtint vne aumosne pour payer à Mansieur Quenet 142. liures que la Paroisse luy debuoyt, & 40. liures pour des cierges.

M. BOVRDON.

Monsieur Bourdon(40) a donné pour la chapelle de Saint Joseph (41), où il a son banc, la valeur de plus de 50. escus, soit en argent ou en clous.

M. GROVVEL.

Monsieur Martin Grounel enuiron autant, la plupart en bois, planches et madriers, outre de l'huile à brusler deuant le Saint Sacrement, et vne petite pente de tapisserie pour mettre à l'entour de la chaire.

Me. De MONCEAVX.

En 1655. Madame de Monceaux vn parement d'autel de reseau en couleur.

La Reuerende Mere Eugenie des Fontaines cy dessus énoncée, vne belle dalmatique.

La R. M.  
MARG. DONIAT.

La Reuerende Mere Marguerite Doniat de l'Assomption à Paris, trois beaux surplis.

M. L'ESPINE.

Monsieur L'Espine (42), une robe de loutre, et de plus ces deux années dernières nous a fait valoir bien à profit quelques rets qu'on luy auoit donnez pour porter à Tadoussac.

M. De MAVRE.

Monsieur de Maure (43) quelques minots de blé.

Me. De la PELLETE-  
RIE.

Madame de la Pelleterie . . . . . 100l. } pour encensoir

R. P. Le CLERC.

R. P. Pierre le Clerc de Paris . . . . . 100l. } d'argent, or à

Le P. ROY.

Le Pere Roy de Paris . . . . . 30l. } brunir, etc.

M. BOVRDON.

M. Bourdon, pour le clocher . . . . . 20l.

M: De CHARNY.

Monsieur de Charny (44) . . . . . 30l.

M. GODEFROY.

Monsieur Godefroy (45), vn escu d'or.

M. DAVDEVILLE.

Monsieur Daudeuille (46) . . . . . 27l. 10s.

Me. SEVESTRE.

Madame Sevestre (47) . . . . . 12l. ou 15l.

M. De LAVSON,  
Gouuerneur.

Monsieur de Lauson (48), Gouuerneur, nous a fait tomber entre les mains, en diuerses rencontres, plus de 300. liures.

Le R. P. PAVL  
RAGVENEAV.

Est à remarquer, que depuis 1651. les Superieurs de la maison de nostre Compagnie ont grandement assisté la Paroisse: 1o. faisant subsister un seminaire d'enfants la plupart à leurs despens; 2o. fournissant vn de nos Freres pour auoir soin de la sacristie de la Paroisse; 3o. nous prestants Mre. Charles Boinin, charpentier, trois mois durant, pour conduire l'ouurage de nostre clocher; 4o. retirants en ceste maison Saint-Martin, principal Chantre de l'Eglise; 5o. nous fauorisants en tout en plusieurs autres façons et manieres.

Le P. François  
LE MERCIER.  
(49)

(39) Le P. Charles Lalemant, qui fut le premier Supérieur de la Résidence de Québec, était repassé en France en 1638. Il fut pendant plusieurs années Procureur des missions du Canada, et mourut le 18 novembre 1674, âgé de 87 ans.

(40) Le Sieur Jean Bourdon, propriétaire des fiefs Saint-Jean et Saint-François dans la banlieue de Québec, Ingénieur en chef, puis Procureur-Général de la Nouvelle-France, vint en Canada vers 1633 ou 1634, épousa Jacqueline Potel en 1635, obtint en 1637, et 1639 la seigneurie de Dombourg, qui depuis a reçu les noms de Neuville et de Pointe-aux-Trembles, et s'occupa activement à attirer des colons sur ses terres. " Il jouissait, dit M. l'abbé Ferland, d'une haute réputation de probité et d'intelligence; et il a rendu les plus grands services à la colonie naissante du Canada. " Il mourut le 12 janvier 1666, et fut " enterré en la chapelle du Scapulaire dans l'église paroissiale de N. D. de Québec. " Rég. de N.-D. de Québec.

(41) Nous avons vu que c'était l'une des chapelles latérales de l'église de Notre-Dame de Québec, celle qui était du côté de l'épître, et qui est maintenant dédiée à la Sainte Famille.

(42) Louis Couillard, Sieur de l'Espine, fils de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, marié à Geneviève Després le 20 novembre 1653.

(43) Jean Juchereau, né à la Ferté-Vidame au diocèse de Chartres. Il était à Québec avec sa famille dès l'année 1634, et il mourut âgé de près de 90 ans.

(44) Charles de Lauson, Sieur de Charny, fils du Gouverneur Jean de Lauson. Il vint en Canada avec son père en 1651, et le remplaça dans son Gouvernement jusqu'à ce que lui-même, ayant perdu sa femme Louise Giffard, repassa en Europe en 1657; il embrassa l'état ecclésiastique, et revint à la suite de Mgr. de Laval exercer le saint ministère en Canada.

(45) Jean-Paul Godefroy, fils de Robert Godefroy, écuyer, et de Demoiselle Marie Marteau, de Paris. Voyez la note 21.

(46) M. Le Vieux " de Hauteville, lieutenant-général de la Sénéchaussée en ce pays. " Rég. de N.-D. de Québec, 12 août 1652.

(47) Marie Pichon, femme de Charles Sevestre.

(48) M. de Lauson, nommé gouverneur en 1650, était arrivé le 23 octobre 1651, et peu de temps après ce don. en 1656. il laissait le gouvernement entre les mains de son fils M. de Charny.

(49) Le P. François Joseph LeMercier fut Supérieur après le P. Ragusaan, de 1653 à 1656, puis de 1665 à 1670.

RÔME.—Le Duc de Grammont, ambassadeur de France à Rome, a remis au Pape une note de l'empereur. Avec les expressions les plus vives de respect et de dévouement, Napoleon III y promet l'appui constant du gouvernement français pour le maintien des droits spirituels et temporels du Saint Siège. Il confirme la nouvelle que l'évacuation ne sera que successive. En attendant, le gouvernement pontifical achèvera l'organisation de son armée.

Pie IX, tout en s'occupant de former une armée de terre, veut essayer de créer une marine pontificale, destinée principalement à protéger le littoral de ses états contre la contrebande. Il a déjà fait construire en Angleterre une corvette de huit canons.

On estime à cent mille le nombre des étrangers qui ont visité Rome cette année pendant la Semaine Sainte.

Le Prince de Galles a visité les différents établissements anglais, irlandais et écossais de la capitale du monde catholique, où il a été reçu avec tous les égards possibles et a laissé tout le monde content. Tous les correspondants de journaux, italiens, français, anglais et même américains, s'accordent à donner de grands éloges à ce jeune prince. Lorsqu'il a visité la basilique de S. Paul, desservie par les Bénédictins, le R. P. Vaughan, anglais et membre de cet ordre célèbre, chargé par son supérieur de lui en montrer toutes les parties, ne manqua pas de faire remarquer dans la bibliothèque l'écusson en verre peint des anciens rois d'Angleterre qui se faisaient gloire de protéger l'ordre et même d'y porter le titre de ducres.

Mr. X\*\*\*, écrivain médiocre, et nouvellement décoré par le roi Louis-Philippe, se plaignait un jour à un de ses amis, de ce que le ruban ne tenait pas à sa boutonnière: Eh! mon cher, répliqua l'autre, ce n'est point étonnant; c'est que ta boutonnière ne peut s'empêcher de rire.

LA LANTERNE ET LA CHANDELLE.

Une chandelle disait un jour à la lanterne :  
—Pourquoi de ton foyer me faire une prison ?  
Ton vilain œil de bœuf rend ma lumière terne :  
Ouvre-toi; qu'à mon gré j'éclaire l'horizon.—  
La lanterne obéit: l'autre qu'y gagne-t-elle ?  
Bonsoir; un coup de vent a soufflé la chandelle.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abonne parait une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abonne.

AGENTS.

- A Sainte-Thérèse . . . . . M. A. Nantel.
  - A St. Hyacinthe . . . . . M. F. Rainville.
  - A Ste. Anne . . . . . M. Ls. Fournier.
  - Au Collège Joliette . . . . . M. J. D. Bélanger.
  - A l'Assomption . . . . . M. M. Legaré.
  - A la Petite-Salle . . . . . M. A. Gosselin.
  - Chez les Externes . . . . . MM. { F. Gagné,  
                                          P. Doherty.
- N. M. HUOT, Gérant.